



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2025-1831961

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 12 Février 2025

Intitulé du poste Chargé de régie des œuvres et de conservation préventive (F/H) Pôle de la conservation préventive et de la régie des collections Département des collections Direction de la conservation des monuments et des collections	Catégorie statutaire : A Code corps : CHED Groupe RIFSEEP* : 3 Métier du CMN : Chargé d'études Groupe d'emploi CMN : 3
--	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) Chargé d'études
Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) FP EE EP 02
Adresse administrative et géographique de l'affectation : 17, avenue de la Porte des Lilas – 75019 Paris

Missions et activités principales :

Au sein du pôle de la conservation préventive et de la régie des collections du département des collections, le chargé de régie des œuvres et de conservation préventive contribue à l'organisation et la planification du mouvement et de l'installation des œuvres dans le cadre des opérations de restauration des monuments et des collections, en lien avec la conservation préventive. Il est également chargé de la gestion des réserves générales et contribue au suivi des réserves de proximité.

ACTIVITES :

Le chargé de régie des œuvres et de conservation préventive est en charge des dossiers suivants :

- Gestion des réserves générales;
- Participation à la définition d'une politique de réserves à l'échelle du CMN ;
- Participation à la conception et mise en œuvre de nouvelles réserves ;
- Elaboration de cahiers des charges de transport, montage de consultation de marchés publics, analyse des offres ;
- Suivi des prestations de mouvement et de l'installation des biens culturels avec les prestataires externalisés et coordination des interventions ;
- Convoiement de biens culturels dans le cadre des mouvements ;
- Contribution aux mouvements et à l'installation des œuvres dans le cadre notamment des chantiers de restauration des monuments en fonction des priorités de la programmation ;
- Mise en place d'une procédure de suivi du mouvement des collections, en lien avec les autres pôles de la direction et les monuments ;
- Participation au suivi des réserves de proximité ;
- Participation au suivi sanitaire par rapport à la contamination biologique ;
- Suivi de la traçabilité des œuvres et intégration des mouvements sur la base de données

Les missions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**Compétences techniques :**

- Diplômé BAC + 5 minimum et une expérience professionnelle dans le domaine
- Formation supérieure orientée en régie des œuvres, conservation préventive, histoire, histoire de l'art ou archéologie.
- Expérience en gestion administrative.
- Compétences en conservation du patrimoine et notions avancées des sujets relatifs à la conservation préventive des collections

- Maîtrise de l'environnement des Monuments historiques.

Savoir-faire :

- Maîtrise des logiciels bureautiques et documentaires (Excel, Word, Photoshop, Access)
- Qualités rédactionnelles et de synthèse.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Capacité d'adaptation et de négociation.
- Bonne capacités relationnelles, indispensable pour assurer un lien de qualité avec les entreprises, les monuments, au sein de la direction.
- Rigueur, sens de l'organisation, capacités à conduire des projets en équipe.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2023.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires

domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« Label Egalité Professionnelle » et le « Label Diversité » L'Établissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

La Direction de la Conservation des Monuments et des Collections (DCMC) assure la mission générale de conservation des immeubles et meubles, la mission de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement, de restauration et de réparation des monuments historiques appartenant à l'État, confiés ou appartenant au Centre des monuments nationaux (CMN), établissement public à caractère administratif placé sous le contrôle du ministère de la Culture et de la Communication. Le parc d'immeubles concerné comprend environ 100 monuments classés répartis sur l'ensemble du territoire dont un nombre significatif de monuments majeurs tels que le Mont Saint-Michel, l'Arc de Triomphe, le Monastère de Brou, la Sainte-Chapelle, les tours de Notre-Dame de Paris et de la cathédrale de Chartres, le Panthéon, les remparts de Carcassonne et d'Aigues-mortes ainsi que de nombreux châteaux, abbayes et sites archéologiques.

La DCMC assure l'ensemble des missions de programmation puis de réalisation des opérations des travaux portant sur l'ensemble du parc immobilier du CMN depuis le début des études documentaires jusqu'au suivi et à l'achèvement des travaux. Ces missions portent également sur les activités annexes (aménagement, jardins, accessibilité, systèmes d'information, hygiène et sécurité/sûreté).

La DCMC est constituée d'une équipe de 80 personnes qui associe des architectes, des ingénieurs, des personnels scientifiques et techniques et des personnels administratifs, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs des monuments et les autres directions du CMN.

Liaisons hiérarchiques : Rattachement à la cheffe du pôle de la conservation préventive et de la régie des collections

Liaisons fonctionnelles : Interactions avec le siège de l'établissement, les monuments, la tutelle du Ministère de la Culture, l'administration déconcentrée de l'Etat et les collectivités territoriales, les autres ministères, les institutions ou associations culturelles, les partenaires privés, les entreprises...

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 29 536€ et 36 034€ bruts annuels** en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent.
- Sites difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- 32 jours de congés annuels et 8 jours de RTT : cycle administratif (du lundi au vendredi) de 37h30 hebdomadaires
- Disponibilité
- Déplacements très fréquents sur le territoire. Permis de conduire nécessaire

Envois des candidatures :

Pour que votre candidature puisse être prise en compte, merci de la soumettre directement via notre plateforme de recrutement : [CMN - Chargé de régie des œuvres et de conservation préventive H/F](#)

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2024